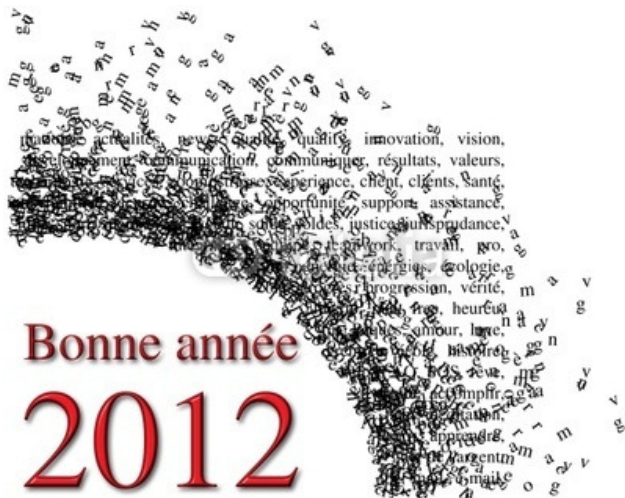


Janvier 2012 N°67



Bonne année  
**2012**

**Bonne Année**

Voici onze ans que nous n'avons pas pu vous souhaiter une augmentation pour la nouvelle année... Si tout va bien 2012 verra, vers le 15 juillet, changer notre lettre clé et notre indemnité de déplacement. Ceci est le fruit du travail de vos élus. Toujours trop maigre, à notre grand regret, mais ce qui est pris est pris. La définition des zones sur et sous dotées va suivre et verra modifier notre paysage professionnel.

Pour faire le point sur ces modifications nous vous proposons une **Assemblée Générale Ordinaire** **le mercredi 11 janvier** au cours de laquelle vous serez appelés à voter pour renouveler l'équipe syndicale.

**Quatre postes du Conseil d'Administration** seront à pourvoir, vos candidatures doivent parvenir le **8 janvier 2012** au plus tard au siège du syndicat FFMKR49 par écrit. Les syndiqués qui ne se pourraient déplacer peuvent envoyer leur pouvoir au siège et nous suivre au jour le jour sur <http://www.syndicatmk49.canalblog.com/> notre blog A mercredi.

François LHOMMEAU

**Repas offert  
aux jeunes  
diplômés 2011**

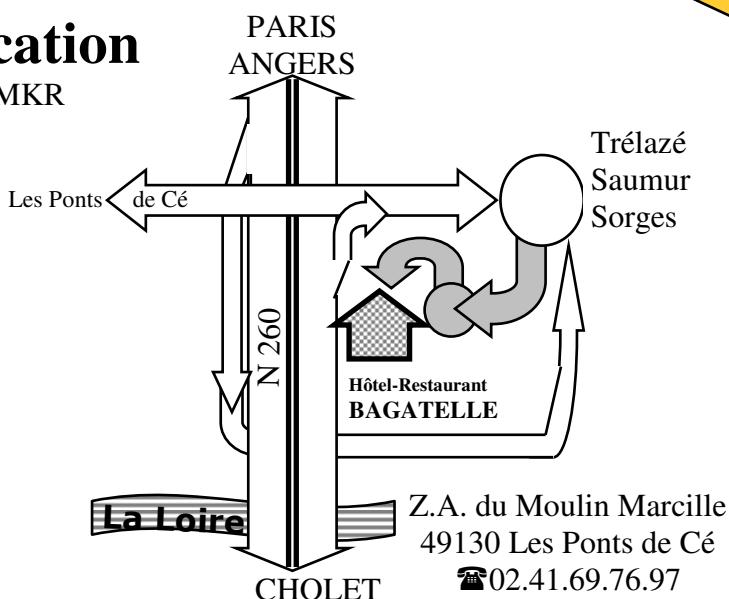
**Réunion  
avec  
repas**

## Convocation

Le Conseil d'Administration du syndicat FFMKR du Maine et Loire vous invite à assister à l'**Assemblée Générale Ordinaire** du **Mercredi 11 janvier 2012** qui aura lieu aux **Ponts de Cé**, au restaurant **BAGATELLE** à **20H30**

### Ordre du jour

- Renouvellement du tiers sortant
- Rapport moraux
- Avenant
- Dossier retraite
- AT
- DMP
- Questions diverses



*En cas d'impossibilité veuillez retourner votre pouvoir au siège*

Contact: Téléphone : 033 (0)2 51 47 95 95  
Informations : contact@cevak.net

## **Prochaines formations à Angers:**

### **Rééducation des Tendinopathies de la Coiffe des Rotateurs par la Méthode C.G.E (Concept Global Epaule)**

Par DAUTELLE Sophie  
les 11 et 12 mai 2012

Les affections de l'épaule sont de plus en plus fréquentes dans les cabinets libéraux, en raison d'une part des échecs des seuls traitements médicamenteux, et d'autre part de la prise en charge rééducative en première intention, avant tout traitement chirurgical.

Il convient donc de prendre en charge ces patients le plus tôt possible, avant que les mauvais fonctionnements mécaniques n'engendrent des altérations irréversibles.

Les techniques de normalisation et la prévention des récurrences enseignées dans ce stage permettent de remédier rapidement et durablement à ces troubles, induisant une reprise du travail plus précoce pour cette population d'adultes « jeunes ».

### **Kinésithérapie Respiratoire chez L'enfant**

Par DEMONT Bruno & FAUSSER Christian  
les 6 et 7 septembre 2012

Approfondissement des connaissances en anatomo-pathologie respiratoire chez l'enfant.

Les différentes techniques de drainage, l'accélération du flux expiratoire, la toux provoquée, l'aspiration naso-pharyngée. Utilisation des aérosols : pourquoi, quand et comment les utiliser ?

Application pratique sur des enfants d'âge varié : abord psychologique des parents et de l'enfant. Apprentissage des techniques d'aspiration.

*Ces formations sont agréées MK Formation, prises en charge par la CPAM et indemnisées sur la base de 448,80 €*

## **Cotisations 2012**

**Tarif plein: 311 €**  
**Inclus assurance décès**

Renseignements sur  
les tarifs réduits: **289 €**  
et  
nouveaux diplômés: **49 €**  
à

**Michel CATIN**  
3, rue Socraie  
49590 Fontevraud

02.41.51.76.33  
Fax: 02.41.51.76.33

**Réalisez une économie de**  
**400 €:**

*Contrats professionnels*  
*Assurances*  
*Service juridique*  
*Banque*  
*Centre de gestion*  
*Presse professionnelle*  
*Formation*

**Assemblée Générale Ordinaire du Mercredi 11 janvier 2012**

## **POUVOIR**

M<sup>r</sup>, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> .....  
Adresse: .....  
donne pouvoir à  
M<sup>r</sup>, M<sup>me</sup>, M<sup>lle</sup> .....  
Adresse: .....  
Pour me représenter à l'Assemblée Générale du Syndicat FFMKR 49

Fait à ..... Le ..... Signature

### **Extrait des statuts**

Tout membre du Syndicat à jour de cotisation à la date de la réunion peut participer à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale décide à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Tout membre du syndicat peut être représenté par un autre membre, les pouvoirs étant limités à un par personne.

Les votes ont lieu à bulletin secret.